#### Annexe 2.1

### **ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 ter** 

DOSSIER PEDAGOGIQUE

**SECTION** 

demande d'ouverture d'une section sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1. La présente demande émane du :	
■ (1) Pouvoir organisateur : ASBL CEFM	(2)
111, rue de la Poste. 1210 E	BRUXELLES
(1) Directeur (-trice) de l'Institut pour la Communauté et se rapporte à l'établissement suivant	française: (2)
dénomination : Cours professionnels pour Adultes	(2) Date et signature du chef d'établissement de la C.F. ou du représentant du P.O. subventionné : (1) (2)
adresse complète: 167, boulevard Tirou : 6000 CHARLEROI	(2) Le 12 octobre 1995
n° de matricule : 5.082.054. n° de téléphone : 071 / 30.22.17.	(2) (2)
2. Transmis en date du : 20/10/97 (3) p	par le réseau :
, ,	1) Libre - confessionnel
(1) Provincial et communal	1) Libre - uon confessionnel
3. Intitulé de la section : Code :	(4) 42 no 20 5 no 5 n
AIDE-BOUCHER-CHARCUTIER	(2)
4. Finalités de la section : repr	is en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	de l'enseignement supérieur de type court (2) de l'enseignement supérieur de type long (2)
6. Titre délivré à l'issue de la section : Certificat de qualific	ation: AIDE-BOUCHER-CHARCUTIER
7 Unités de formation constitutives de la section (ou à comp	léter en annexe si nécessaire)

	<u>Intitulés</u>	Classement de l'U.F. (5)	Code	<u>Unités</u> <u>déterminantes</u>	Date d'ouverture prévue
UFI	Hygiène professionnelle-sécurité	T.D.I.	421121U11S1		
UF2	Connaissance et traitement du porc et du mouton	T.D.I.	421122U11S1	UD	
UF3	Connaissance et traitement de l'avant du boeuf et du cheval	T.D.I.	421123Uf1S1		
UF4	Connaissance et traitement de l'arrière du boeuf et du cheval	T.D.I.	421124U11S1	UD	
UF5	Connaisance et traitement du veau	T.D.I.	421125U11S1		
UF6	Eléments de base en charcuterie	T.D.I.	4210260111		
UF7	Stage: aide-boucher-charcutier	T.D.I.	421027 Vansa	UD	
UF8	Epreuve intégrée: aide-boucher- charcutier	Q.D.S.	42 10 20 11251		

- Biffer les mentions inutiles ou cocher
- (2) A compléter
- (3) A compléter par le Secrétaire permanent
  (4) Réservé à l'administration
- (5) Sous la forme d'un triplet (T Q, DI DS, TC/TL, catégorie)

Code de la section : (4)	42 10 20	٠	6 1
( )	46 70 20	224	

8. Modalités de capitalisation

repris en annexe nº 2 de

page(s)

Par capitalisation des attestations de réussite des différentes unités constitutives de la section (voir schéma)

Avis forvorable
31/10/95 DValisell

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS-D-ACCORD (1)

En cas de décision negative, motivation de cette dernière :

Date: 6. 11. 1995

Signature: 7. Dung Ad. fédagagique f. f.

<sup>9.</sup> Réservé au service d'Inspection.

a. Observation(s) de l' (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe (s) éventuelle(s)] :

<sup>(1)</sup> Biffer les mentions inutiles ou cocher

<sup>(2)</sup> A compléter

<sup>(4)</sup> Réservé à l'administration

#### Finalités de la section

### 1. Finalités générales de la section.

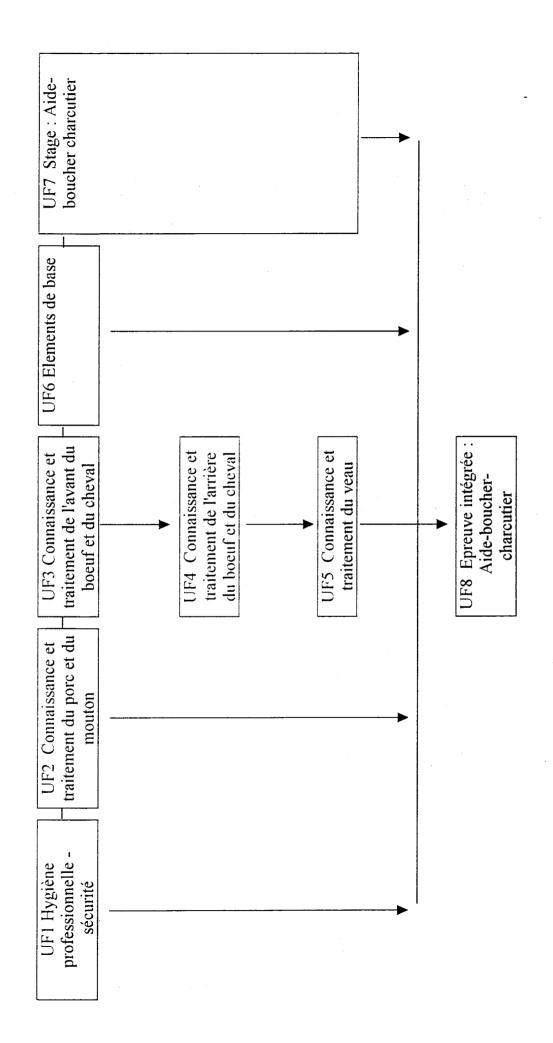
Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section vise à :

- 1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- 2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

#### 2. Finalités particulières de la section.

#### A l'issue de la formation, l'étudiant

- possédera les attitudes indispensables de travail au sein d'une équipe dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- possédera et exploitera les connaissances indispensables pour reconnaître les spécificités de chaque viande à traiter
- possédera les capacités indispensables pour désosser, découper, parer et traiter les viandes de porc, mouton, boeuf, cheval et veau.
- connaîtra la destination et la valorisation des pièces de viande.
- connaîtra les différents composants de base pour la préparation de charcuterie.



Afrank for la Co Conseil sup.

PROFIL DE 1

# PROFIL PROFESSIONNEL: AIDE - BOUCHER - CHARCUTIER.

#### Champ d' activité.

A l' issue de la formation, l' aide-boucher-charcutier est capable d' assister le boucher charcutier.

Il participe à différentes opérations de la transformation des viandes et produits de la viande.

#### Tâches

Sous la surveillance d' un responsable et en se conformant aux règles en vigueur ( sécurité, hygiène, ergonomie et législation ), l' aide-boucher-charcutier doit pouvoir exécuter les tâches suivantes:

- connaître et utiliser correctement le matériel et l'outillage en fonction des tâches à exécuter.
- participer aux opérations de réception, de contrôle et de stockage des matières premières et auxiliaires destinées à la fabrication et à la commercialisation de produits de boucherie, de charcuterie et de salaison.
- se conformer aux directives relatives à l'aménagement de l'espace et des différents plans de travail.
- traiter correctement et complètement avec rapidité les carcasses de boucherie ( découper, désosser, parer, trancher la viande pour la tansformation et la vente ).
- identifier chaque morceau pris séparément soit en vrac ou emballé sous-vide.
- participer à la fabrication des produits de boucherie, de charcuterie, de salaison en respectant les recettes et les directives reçues.
- participer à l'achalandage et au réapprovisionnement de l'étalage et des frigos.
- participer aux opérations de réfrigération, de surgélation et de stockage des viandes et des produits périphériques selon les besoins techniques appropriés.
- procéder au nettoyage approprié des équipements et des locaux de travail.

#### Débouchés

L' aide-boucher-charcutier pourra exercer son activité dans:

- une entreprise artisanale (boucher-charcutier indépendant)
- une petite ou moyenne entreprise de boucherie, de charcuterie
- une moyenne ou grande surface
- une entreprise industrielle

## Annexe 1.1.

## **ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

50930M/

**DOCUMENT 8 bis** 

**DOSSIER PEDAGOGIQUE** 

UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1. La presente demande emane du :		
(1) Pouvoir organisateur : ASBL CEFM		(2)
111, rue de la Poste	, 1210 BRUXELLES	
(1) Directeur (-trice) de l'Institut pour la Comm	unauté française :	(2)
et se rapporte à l'établissement suivant	•	
dénomination : Cours professionnels pour A	dultes (2) Date et signature du	chef d'établissement de la C.F.
	ou du représentant d	lu P.O. subventionné: (1) (2)
' adresse complète : 167, boulevard Tirou,	(2)	
: 6000 CHARLEROI		10-10-94
n° de matricule : 5.082.054	(2)	/1/
n° de téléphone : 071 / 30.22.17.	(2)	Hoy
		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
2. Transmis en date du : Allarly y	(3) par le réseau :	
(1) Communauté française	(1) Libre - confessionnel	
(1) Provincial et communal	☐ (1) Libre - non confessionnel	l
2 Table 16 1 12 166 1 6 16		
3. Intitulé de l'unité de formation :	Code: (4) 42 12 22 V.	1151
-UF1 Hygiène professionnelle - Sécurité		(2)
-UF1 Hygiène professionnelle - Sécurité		(2)
•		
4. Finalités de l'unité de formation :	repris en annexe n° 1 de 1	page(s) (2)
I manted de l'ainte de formation .	repris en aime en 1 de 1	page(s/(2)
5. Capacités préalables requises :	repris en annexe n° 2 de 1	page(s) (2)
1	1	page(3, (2)
6. Classement de l'unité de formation :		
(1) enseignement secondaire : transi	tion (1) qualification	(1)
degré : inféri		(1)
(1) Catégorie de l'enseignement supérieur de ty	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	(2)
(1) Catégorie de l'enseignement supérieur de ty		(2)
= (=) emogeno de l'encorgnement dependen de ()]		(2)
7. Recommandations particulières pour la constitution	des groupes ou le regroupement	
p p p	repris en annexe n° 3 de 1	page(s) (2)
	ropino en annene ir 5 de 1	page(3/(2)
8. Programme de (des) cours	repris en annexe n° 4 de 2	page(s) (2)
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	•	FG-(-)
9. Fixation des capacités terminales	repris en annexe n° 5 de 1	page(s) (2)
-	-	
10. Chargé(s) de cours	repris en annexe n° 6 de 1	page(s) (2)

<sup>(1)</sup> Biffer les mentions inutiles ou cocher

A completer
 A completer par le Secrétaire permanent
 Réservé à l'administration

11. Horaire de l'unité de formation :	Code de l'unité de formation : (4)	42 11 2.	n V nn 51
Horaire minimum :			
1. Dénomination des cours (2)	classement des cours (5)	code U (6)	nombre de périodes (7)
Hygiène professionnelle Sécurité	CT CT	B B	10 10

~	n .				
,	Pan	П	auton	Omie	•
۷,	1 41 6	u	auton	OHILL	•

PV	5
Total des périodes :	
•	25

12. Réservé au service d'Inspection.

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe (s) éventuelle(s)] :

vour annexe 1. Valuogle

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD (1)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date:

1 7 NOV. 1994

Signature:

J. Meunier Administrateur Pédagonina

<sup>(1)</sup> Biffer les mentions inutiles ou cocher

<sup>(2)</sup> A completer

<sup>(4)</sup> Réservé à l'administration

<sup>(5)</sup> Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

<sup>(6)</sup> Soit A. B. C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V

<sup>(7) 1</sup> période = 50 minutes

#### Finalités de l'unité de formation

1. Finalités générales de l'unité de formation.

Dans le respect de l'article 7 du décret de la communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section vise à :

- 1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- 2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.
- 2. Finalités particulières de l'unité de formation.
- Acquérir les connaissances indispensables relatives à l'hygiène personnelle et professionnelle.
- Etre capable d'appliquer les règles de stockage et de conservation des matières premières.
- Etre capable d'appliquer les règles de nettoyage et de désinfection:
  - 1- des machines
  - 2- du petit matériel
  - 3- de l'atelier
- Acquérir les méthodes de travail, de protection et de prévention des accidents.
- Etre capable de nommer et d'identifier la destination du matériel utilisé en atelier.

### Connaissances préalables requises

- 1. Capacités :
- Comprendre, à la lecture, un texte du niveau de fin d'études de base (CEB)
  Pouvoir exécuter des consignes orales simples
- 2. Titre pouvant en tenir lieu:
- Etre porteur du CEB

# Recommandations particulières pour la constitution des groupes et des groupements

Les groupes seront constitués en tenant compte des exigences pédagogiques et de la dotation de périodes

12 à 15 étudiants par groupe

Savoir faire	<ul> <li>Normes de stokage</li> <li>Respecter les règles d'hygiène et de conservation</li> <li>Présenter un comptoir propre</li> <li>Eviter la dispersion des déchets ou des objets pouvant entraîner un manque d'hygiène dans l'atelier</li> </ul>	- Savoir entretenir correctement le petit matériel de découpe et de préparation	<ul> <li>Savoir monter et démonter le matériel fixe et de cuisson</li> <li>Appliquer les règles d'hygiène lors de l'entretien du matériel</li> </ul>	<ul> <li>Respecter l'hygiène corporelle</li> <li>Ongles courts et propres</li> <li>Cheveux courts et propres</li> <li>Vêtements propres et appropriés</li> <li>Lavages fréquents et soignés des mains</li> </ul>
Savoir	Hygiène des locaux Rangement	Connaissance et destination des couteaux Méthodes de nettoyage et de désinfection	Démontage, nettoyage	Tenue et propreté
Articulé de la matière	Cours d'hygiène professionnelle 1. L'atelier Le comptoir Les frigos	2. Matériel de coutellerie Petit matériel	3. Machines	4. Hygiène personnelle

Doc. 8 bis- AIDE-BOUCHER

Savoir Savoir faire		- Ounser les moyens de protection  - Savoir apporter les premiers soins	
Articulé de la matière	Cours de Sécurité Accidents	Premiers soins	

# Fixation des capacités terminales

Au terme de l'unité, l'étudiant maîtrisera de matière satisfaisante les connaissances relatives :

- à l'hygiène des matières premières
- à l'hygiène personnelle
- à l'hygiène des locaux et du matériel
- aux techniques de prévention en matière de sécurité

# Profil du chargé de cours

Enseignant

011

Expert en boucherie

### **ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis** 

**DOSSIER PEDAGOGIQUE** 

UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1. La présente demande émane du :		
■ (1) Pouvoir organisateur: ASBL CEFM		(2)
	ste, 1210 BRUXELLES	
(1) Directeur (-trice) de l'Institut pour la Con	nmunauté française :	(2)
et se rapporte à l'établissement suivant		
dénomination : Cours professionnels pour		e du chef d'établissement de la C.F. ant du P.O. subventionné : (1) (2)
adresse complète: 167, boulevard Tirou, : 6000 CHARLEROI	(2)	10-10-94
n° de matricule : 5.082.054	(2)	121
n° de téléphone : 071 / 30.22.17.	(2)	Blog
2. Transmis en date du : 13/10/34	(3) par le réseau :	7
(1) Communauté française	■ (1) Libre - confessionnel	
(1) Provincial et communal	(1) Libre - non confessio	
	_ (1) _10.0	••••
3. Intitulé de l'unité de formation :	Code: (4) 42 m 22 V	11151
-UF2 Connaissance et traitement du porc	et du mouton	(2)
-		
4. Finalités de l'unité de formation :	repris en annexe n° 1 de	1 page(s) (2)
5. Capacités préalables requises :	repris en annexe n° 2 de	1 page(s) (2)
6. Classement de l'unité de formation:		
•	ansition (1) <del>qualificatio</del>	<del>n</del> (1)
	férieur (1) <del>supérieur</del>	(1)
(1) Catégorie de l'enseignement supérieur de	type court :	(2)
(1) Catégorie de l'enseignement supérieur de	type long:	(2)
7. Recommandations particulières pour la constitu	ition des groupes ou le regroupemen	nt
particular pour la constitu		1 page(s) (2)
		- Puga(e) (-)
3. Programme de (des) cours	repris en annexe n° 4 de	3 page(s) (2)
Fixation des capacités terminales	repris en annexe n° 5 de	1 page(s) (2)
In Cl. (c)	-	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
10. Chargé(s) de cours	repris en annexe n° 6 de	1 page(s) (2)

<sup>(1)</sup> Biffer les mentions inutiles ou cocher

<sup>(2)</sup> A compléter
(3) A compléter par le Secrétaire permanent
(4) Réservé à l'administration

11. Horaire de l'unité de formation :

Code de l'unité de formation : (4) 42 na 22 v na 61
---

#### Horaire minimum:

1. Dénomination des cours (2)	classement des cours (5)	code U (6)	nombre de périodes (7)
Critères d'appreciation de la carcasse     porcine et du mouton	СТ	В	5
<ol> <li>Terminologie des différentes parties. destination et valorisation</li> </ol>	CT	В	5
<ol> <li>Techniques de désossage, de découpe et de parage du porc et du mouton</li> </ol>	CT	В	10
<ol> <li>Pratique de désossage, de découpe et de parage du porc et du mouton</li> </ol>	PP	L	100
<sup>†</sup> 2. Part d'autonomie :		Pv	30
	Total	des périodes :	<u></u> 150

12. Réservé au service d'Inspection.

vou annexe N. Vielvoge

b. Décision de l'Administrateur pedagogique relative au dossier pedagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD (1)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date:

17 NOV. 1994

Signature:

J. Meunier Administrateur Pédagonis o

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher

(2) A compléter

(4) Réservé à l'administration

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A. B. C. D. E. F. G. H. I. J. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. V

(7) 1 période = 50 minutes

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe (s) éventuelle(s)] :

#### Finalités de l'unité de formation

1. Finalités générales de l'unité de formation.

Dans le respect de l'article 7 du décret de la communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section vise à :

- 1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- 2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.
- 2. Finalité particulières de l'unité de formation.
- Acquérir les connaissances indispensables à la mise en pratique des techniques de découpe et de désossage, au triage des différentes pièces de viande en vue de leur destination culinaire

## Connaissances préalables requises

- 1. Capacités :
- Maîtriser au moins 10 périodes de l'UF1
  Maîtriser les quatre opérations mathématiques de base
- 2. Titre pouvant en tenir lieu :
- Etre porteur du certificat d'enseignement de base (CEB)

# Recommandations particulières pour la constitution des groupes et des groupements

Les groupes seront constitués en tenant compte des exigences pédagogiques et de la dotation de périodes

5 à 6 étudiants par groupe, en atelier

Articulé de la matière	Savoir	Savoir faire
1. Composants de la viande	Etat de viande Etat de graisse Etat osseux Poids	<ul> <li>Savoir apprécier la carcasse porcine selon les différents critères:</li> <li>qualité de graisse</li> <li>qualité de viande</li> </ul>
Ostéologie	Connaissance des os	- Savoir reconnaître les différents os
2. Terminologie : le porc	Demi-carcasse porcine, destination et valorisation des morceaux - en boucherie - en charcuterie	<ul> <li>savoir faire une étude détaillée des différentes pièces:</li> <li>Jambon</li> <li>Carré: spiering</li> </ul>
		basses côtes côtes au manche
		côtes au filet chélv
		-Poitrine
		- Epaule - Bardière
		- Gorge - Tête
		- Squinée - Mouille

Savoir faire	<ul> <li>Enumérer les différents morceaux qui composent la carcasse, et leur mode de cuisson</li> <li>L'élève déterminera l'état de la viande l'état adipeux l'état de l'os</li> </ul>		- Connaître les techniques de désossage, de découpe et de parage du porc et du mouton	<ul> <li>Savoir appliquer les techniques de découpe à la demi-carcasse porcine</li> <li>Savoir découenner le collier la graisse de porc</li> </ul>	- Savoir parer et trier la viande pour hachis et saucisses
Savoir	La carcasse du mouton - destination culinaire des différents morceaux - appellations régionales - appréciation de la qualité et de la conformation	- Identification et situation des différentes parties	- Techniques et mode opératoire	Restituer les techniques et le mode opératoire	Préparation des hachis et saucisses à base de porc
Articulé de la matière	Terminologie : le mouton		3. Techniques de désossage, de découpe et de parage du porc et du mouton	4. Pratique de désossage, de découpe et de parage du porc	

<del>-</del>

Savoir Savoir faire	- Découpe artisanale de la carcasse   - Exécution de la découpe en restituant la technique   Séparer le gigot et les épaules	Tracer et séparer les poitrines Séparer les basses-côtes - Appliquer les techniques : au gigot		- Savoir rouler et ficeler les poitrines		
Articulé de la matière	Pratique de désossage, de découpe et de   - Découpe parage du mouton	- Techniqu	- Ficelage			

# Fixation des capacités terminales

Au terme de l'unité, l'étudiant connaîtra la terminologie du porc et du mouton, maîtrisera les techniques de désossement et de découpe en vue de la destination finale des morceaux

# Profil du chargé de cours

Enseignant

ou

Expert en boucherie

# **ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

50450 M

**DOCUMENT 8 bis** 

**DOSSIER PEDAGOGIQUE** 

**UNITE DE FORMATION** 

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1. La presente demande émane du :	
■ (1) Pouvoir organisateur: ASBL CEFM	(2)
111, rue de la Poste	e, 1210 BRUXELLES
(1) Directeur (-trice) de l'Institut pour la Comn	nunauté française : (2)
et se rapporte à l'établissement suivant	, (-)
dénomination : Cours professionnels pour A	Adultes (2) Date et signature du chef d'établissement de la C.F
	ou du représentant du P.O. subventionné : (1) (2)
adresse complète : 167, boulevard Tirou,	(2) 10-10-94
: 6000 CHARLEROI	
n° de matricule : 5.082.054	$(2) \qquad \qquad /2/4$
n° de téléphone : 071 / 30.22.17.	(2) Y /loy
2. Transmis en date du : Allaely y	(3) par le réseau :
_	
(1) Communauté française	■ (1) Libre - confessionnel
(1) Provincial et communal	(1) Libre - non confessionnel
3. Intitulé de l'unité de formation :	Code: (4) 42 1123 V 11 51
	9/2 / 11/2 / 11/2
III C	
-UF3 Connaissance et tratement de l'avant	du boeuf et du cheval (2)
-	
4. Finalités de l'unité de formation :	0.1.1
4. I mantes de l'unite de formation :	repris en annexe $n^{\circ}$ 1 de 1 page(s) (2)
5. Capacités préalables requises :	
5. Capacites preatables requises.	repris en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)
6. Classement de l'unité de formation :	
(1) enseignement secondaire : trans	sition (1) qualification (1)
degré : inféri	
(1) Catégorie de l'enseignement supérieur de ty	(-)
(1) Catégorie de l'enseignement supérieur de ty	rpe court: (2)
= (1) Categorie de l'enseignement superieur de ty	rpe long: (2)
7. Recommandations particulières pour la constitutio	an dec arounes ou la regroumement
7. Recommandations particulates pour la constitutio	
	repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)
8. Programme de (des) cours	repris en annexe n° 4 de 3 page(s) (2)
	repris en annexe n° 4 de 3 page(s) (2)
9. Fixation des capacités terminales	repris en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
10. Chargé(s) de cours	repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)
<b>5</b> ··	F

<sup>(1)</sup> Biffer les mentions inutiles ou cocher

<sup>(2)</sup> A compléter
(3) A compléter par le Secrétaire permanent
(4) Réservé à l'administration

11. Horaire de l'unité de formation :

Code de l'unité de formation : (4) 42 12 23 V 12 51

#### Horaire minimum:

	1. Dénomination des cours (2)	classement des cours (5)	code U (6)	nombre de périodes (7)
	<ol> <li>Terminologie et destination des différentes parties</li> </ol>	CT <sup>-</sup>	В	5
	2) Abattage et estampillage	CT	В	5
	<ol> <li>Techniques de désossage, de découpe et de parage de l'avant du boeuf et du cheval</li> </ol>	CT	. В	10
	<ol> <li>Pratique de désossage, de découpe et de parage de l'avant du boeuf et du cheval</li> </ol>	PP	L	100
ť	2. Part d'autonomie :		P	30
		Total	des périodes :	150

12. Réservé au service d'Inspection.

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerne(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe (s) éventuelle(s)] :

voir annexe puelvose

11.

b. Décision de l'Administrateur pedagogique relative au dossier pedagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD (1)

En cas de décision negative, motivation de cette dernière :

Date:

17 NOV. 1994

Signature:

J. Meunier
 Administrateur Pédagogique

<sup>(1)</sup> Biffer les mentions inutiles ou cocher

<sup>(2)</sup> A completer

<sup>(4)</sup> Réservé à l'administration

<sup>(5)</sup> Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

<sup>(6)</sup> Soit A. B. C. D. E. F. G. H. I. J. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. V

<sup>(7) 1</sup> periode = 50 minutes

#### Finalités de l'unité de formation

1. Finalités générales de l'unité de formation.

Dans le respect de l'article 7 du décret de la communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section vise à :

- 1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- 2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.
- 2. Finalité particulières de l'unité de formation.
- Acquérir les connaissances indispensables à la mise en pratique des techniques de découpe et de désossage, au triage des différentes pièces de viande en vue de leur destination culinaire

### Connaissances préalables requises

- 1. Capacités :
- Maîtriser au moins 10 périodes de l'UF1
- Maîtriser les quatre opérations mathématiques de base
- Connaissance du matériel de l'atelier
- 2. Titre pouvant en tenir lieu:
- Etre porteur du certificat d'enseignement de base (CEB)

# Recommandations particulières pour la constitution des groupes et des groupements

Les groupes seront constitués en tenant compte des exigences pédagogiques et de la dotation de périodes

5 à 6 étudiants par groupe, en atelier

Savoir faire	<ul> <li>Identifier et situer l'enplacement des différents os :  Epaule : - radius - cubitus - humérus - omoplate - cartilage de prolongement - épine acromienne - bec de l'olécrane</li> </ul>	<ul> <li>Lors de la visite de l'abattoir : Identifier les différentes estampilles et leur destination</li> </ul>	<ul> <li>Connaître les techniques de désossage, de découpe et de parage</li> <li>Connaître les techniques de désossage et de découpe</li> </ul>	
Savoir	- Enumérer le nom des différents os du quartier avant	- Les différentes phases : - description - définition	<ul> <li>Mode opératoire de la découpe artisanale du quartier avant :</li> <li>épaule</li> <li>rame de bouilli</li> <li>train de côtes</li> <li>Mode opératoire de la découpe artisanale de l'avant de cheval</li> </ul>	
Articulé de la matière	Ostéologie de l'avant de boeuf et du cheval	2. Abattage Estampillage	3. Techniques de désossage, de découpe et de parage de l'avant de boeuf  Techniques de désossage et de découpe de l'avant de cheval	

Savoir faire	- Désossage en suivant le mode opératoire - dépeçage - parage et découennage - respect de l'épaisseur et du poids - Restituer et exécuter les techniques de découpe - Séparer la rame de bouilli de l'épaule - Séparer la rame de bouilli du train de côtes - Séparer le train de côtes de l'épaule	
Savoir	<ul> <li>Mode opératoire de la découpe artisanale du quartier avant :</li> <li>épaule</li> <li>rame de bouilli</li> <li>train de côtes</li> <li>Mode opératoire de la découpe artisanale de l'avant de cheval</li> </ul>	
Articulé de la matière	<ul> <li>4. Pratique de désossage, de découpe et de parage de l'avant de boeuf</li> <li>Pratique de désossage et de découpe de l'avant de cheval</li> </ul>	

### Fixation des capacités terminales

Au terme de l'unité, l'étudiant sera capable de désosser et découper un quartier avant de boeuf et de cheval en respectant les critères suivants :

- respecter les mesures d'hygiène et de sécurité
- ne pas entailler les muscles
- suivre scrupuleusement les tracés

# Profil du chargé de cours

Enseignant

011

Expert en boucherie

#### **ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

50930M4

**DOCUMENT 8 bis** 

**DOSSIER PEDAGOGIQUE** 

**UNITE DE FORMATION** 

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1. L	a présente dema	nde émane du :					
	(1) Pouvoir org	anisateur : ASBL CEFM	1			(2)	
		-	Poste, 1210 BR				
		trice) de l'Institut pour la	Communauté fra	nçaise :		(2)	
	et se rapporte a i	'établissement suivant					
	dénomination	: Cours professionnels p	oour Adultes			chef d'établisse	
+'	adrecce complète	e : 167, boulevard Tirou,		_		u P.O. subvention	
	adicsse complete	: 6000 CHARLEROI		(2)		10-10-9	9
	n° de matricule			(2)		le 1	
		: 071 / 30.22.17.		(2)		1 Hoy	
	-			` ,		/	
2. T	ransmis en date	du: 13/1./54	(3) par	le réseau :			
_	(1) Communau	té française	<b>4</b> (1)	Libre - confess	ionnel		
_	(1) Provincial e	et communal	•	Libre - non con			
3. I	ntitulé de l'unité	de formation :	Code : (4)	4211	24 01	151	
			<u> </u>				
	-UF4 Connai	ssance et traitement de l	'arrière du hoeu	f et du cheval		(2)	
	- Connai	ssance et ti aitement de i	arriere du bocu.	et du chevai		(2)	
4. F	inalités de l'unit	é de formation :	repris e	en annexe n° 1 o	de 1	page(s) (2)	
	5			2.2	, ,	( ) (a)	
3. C	Capacités préalabl	les requises :	repris e	en annexe n° 2 o	de 1	page(s) (2)	
6 (	lassement de l'u	nité de formation :					
	(1) enseigneme		transition	(1) <del>quali</del>	fication	(1)	
_	(1) unsurgineme	degré :	inférieur	(1) supé		(1)	
_	(1) Catégorie d	e l'enseignement supérier		(-)		(2)	
		e l'enseignement supérieu				(2)	
	(=) =====		a as c.ps tong .			(-)	
7. R	lecommandations	s particulières pour la con	stitution des grou	pes ou le regrou	pement		
			repris e	en annexe nº 3 o	de 1	page(s) (2)	
8. P	rogramme de (de	es) cours	repris e	en annexe n° 4 o	de 3	page(s) (2)	
9 F	ixation des capac	rités terminales	renris e	en annexe nº 5 c	de 1	page(s) (2)	
4	acs capac		16pils (	m anno to 11 3 t		Prope(2) (2)	
10. C	hargé(s) de cour	s	repris e	en annexe nº 6 o	de 1	page(s) (2)	
	_		•			- <del>-</del> · · · · ·	

<sup>(1)</sup> Biffer les mentions inutiles ou cocher

<sup>(1)</sup> A compléter
(2) A compléter
(3) A compléter par le Secrétaire permanent
(4) Réservé à l'administration

11. Horaire de l'unité de formation :

Code de l'unité de formation : (4) U1251 42 1124

#### Horaire minimum ·

1. Dénomination des cours (2)	classement des cours (5)	code U (6)	nombre de périodes (7)
Terminologie et destination des différentes parties	СТ	В	5
2) Ostéologie	CT	В	5
<ol> <li>Techniques de désossage, de découpe et de parage de l'arrière du boeuf et du cheval</li> </ol>	СТ	В	10
<ul> <li>4) Pratique de désossage, de découpe et de parage de l'arrière du boeuf et du cheval</li> </ul>	PP	L	100
2. Part d'autonomie :		P	30
	Total	des périodes :	 150

<sup>12.</sup> Réservé au service d'Inspection.

vou annexe

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pedagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS-D ACCORD (1)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date:

1 7 NOV. 1994

Signature:

J. Meunier Administrateur Pédagogique

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe (s) éventuelle(s)] :

<sup>(1)</sup> Biffer les mentions inutiles ou cocher

<sup>(2)</sup> A compléter

<sup>(4)</sup> Réservé à l'administration

<sup>(5)</sup> Soit CG, CS, CT, CTPP, PP on CPPM

<sup>(6)</sup> Soit A. B. C. D. F. G. H. I. J. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. V

<sup>(7) 1</sup> période 50 minutes

### Finalités de l'unité de formation

1. Finalités générales de l'unité de formation.

Dans le respect de l'article 7 du décret de la communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section vise à :

- 1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- 2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.
- 2. Finalité particulières de l'unité de formation.
- Acquérir les connaissances indispensables à la mise en pratique des techniques de découpe et de désossage, au triage des différentes pièces de viande en vue de leur destination culinaire

# Connaissances préalables requises

- 1. Capacités:
- Maîtriser au moins 10 périodes de l'UF1
- Maîtriser l'UF3
- Maîtriser les quatre opérations mathématiques de base
- Connaître le matériel de l'atelier
- 2. Titre pouvant en tenir lieu:
- Etre porteur du certificat d'enseignement de base (CEB)

# Recommandations particulières pour la constitution des groupes et des groupements

Les groupes seront constitués en tenant compte des exigences pédagogiques et de la dotation de périodes

5 à 6 étudiants par groupe, en atelier

Articulé de la matière	Savoir	Savoir faire
1. Terminologie et destination culinaire de l'arrière de boeuf	- Le flanc - La cuisse - Le train de côtes	<ul> <li>Identifier, dans la carcasse, les différents morceaux</li> <li>Restituer la destination culinaire des pièces</li> </ul>
Terminologie et destination culinaire de l'arrière de cheval	<ul> <li>Restituer le nom des différents morceaux qui composent la carcasse</li> <li>Destination culinaire</li> </ul>	<ul> <li>Identifier les morceaux, citer leur destination et leur mode de cuisson</li> <li>Apprécier la tendreté des morceaux</li> </ul>
2. Ostéologie	- Enumérer le nom des différents os du quartier arrière	- Identifier les os des différents morceaux
3. Techniques de désossage, de découpe et de parage de l'arrière de boeuf		<ul> <li>Connaître les techniques de désossage, de découpe et de parage de l'arrière de boeuf</li> </ul>
Techniques de désossage et de découpe de l'arrière de cheval	<ul> <li>Mode opératoire de la découpe artisanale du quartier arrière</li> <li>Tracé</li> </ul>	- Connaître les techniques de désossage et de découpe de l'arrière de cheval

Articulé de la matière	Savoir	Savoir faire
découpe et de	- Mode opératoire de la découpe artisanale	- Restituer les techniques de désossage et
parage de l'arrière de boeuf	du quartier arrière de boeuf:	de découpe :
	- flanc	- Choisir et utiliser le matériel adéquat
	- cuisse	- Séparer le flanc de la cuisse
	- train de côtes	- Détacher le maquereau
		- Séparer le train de côtes de la cuisse
	- Tracé de la découpe	
	- La cuisse	- Enlever le jarret
		- Déjointer et extraire le sacrum
		- Prélever l'araignée en suivant l'os iliaque
		- Scier et extraire l'ilium
		- Lever la grosse cuisse et extraire le fémur
		- Extraire l'ischium
	- Le flanc	- Enlever le diaphragme
		- Dégager les côtes
		- Extraire les côtes
		- Enlever la fausse bavette
		- Extraire le cartilage
	- Le train de côtes	- Enlever le filet pur
		- Dégager les côtes des vertèbres dorsales
		- Dégager les vertèbres lombaires
,		- Extraire les vertèbres une à une, en
		commençant par les dorsales

Articulé de la matière	Savoir	Savoir faire
Pratique de désossage et de découpe de l'arrière de cheval	Pratique de désossage et de découpe de la découpe artisanale du quartier arrière de cheval - Tracé	<ul> <li>Restituer et exécuter les techniques de découpe</li> <li>Séparer le flanc de la cuisse</li> <li>Détacher le maquereau</li> </ul>
		<ul> <li>Séparer le train de côtes de la cuisse</li> <li>Désosser et dépecer - le flanc</li> <li>la cuisse</li> <li>le train de côtes</li> </ul>

## Fixation des capacités terminales

Au terme de l'unité, l'étudiant sera capable:

- de reconnaître et de nommer les divisions et subdivisions du quartier arrière du boeuf et du cheval
- de préciser la destination culinaire des différents morceaux
  - de la cuisse
  - du flanc
  - du train de côtes
- de désosser, découper, parer et trier les différentes pièces de viande, d'après leur destination finale

# Profil du chargé de cours

Enseignant

011

Expert en boucherie

## **ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

50450MI

**DOCUMENT 8 bis** 

**DOSSIER PEDAGOGIQUE** 

**UNITE DE FORMATION** 

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1. La présente demande émane du :		
(1) Pouvoir organisateur : ASBL CEFM		(2)
111, rue de la Poste,		
<ul> <li>(1) Directeur (-trice) de l'Institut pour la Comme et se rapporte à l'établissement suivant</li> </ul>	unauté française :	(2)
dénomination : Cours professionnels pour Ad		du chef d'établissement de la C.F. t du P.O. subventionné : (1) (2)
' adresse complète : 167, boulevard Tirou, : 6000 CHARLEROI	(2)	10-10-94
n° de matricule : 5.082.054	(2)	k/ ,
n° de téléphone : 071 / 30.22.17.	(2)	You
2. Transmis en date du : ^3/~0/5 Y	(3) par le réseau :	, 1
☐ (1) Communauté française	■ (1) Libre - confessionnel	
(1) Provincial et communal	(1) Libre - non confession	nel
3. Intitulé de l'unité de formation :	Code: (4) 42 22 25 V	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
-UF5 Connaissance et traitement du veau		(2)
4. Finalités de l'unité de formation :	repris en annexe n° 1 de 1	page(s) (2)
5. Capacités préalables requises :	repris en annexe n° 2 de 1	page(s) (2)
6. Classement de l'unité de formation :		
(1) enseignement secondaire : transit	tion (1) qualification	(1)
degré : inférie	` ,	(1)
(1) Catégorie de l'enseignement supérieur de typ		(2)
[ (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de typ	e long :	(2)
7. December data at 10		
7. Recommandations particulières pour la constitution	repris en annexe n° 3 de 1	page(s) (2)
8. Programme de (des) cours	repris en annexe n° 4 de 1	page(s) (2)
9. Fixation des capacités terminales	repris en annexe n° 5 de 1	page(s) (2)
10. Chargé(s) de cours	repris en annexe n° 6 de 1	page(s) (2)

<sup>(1)</sup> Biffer les mentions inutiles ou cocher

A compléter
 A compléter par le Secrétaire permanent
 Réservé à l'administration

11. Horaire de l'unité de formation :

Code de l'unité de formation : (4)	42125 01151

#### Horaire minimum:

1. Dénomination des cours (2)	classement des cours (5)	code U (6)	nombre de périodes (7)
Terminologie des différentes parties, destination culinaire	CT	В	5
<ol> <li>Techniques de désossage et de découpe du veau</li> </ol>	CT	В	5
<ol> <li>Pratique de désossage et de découpe du veau</li> </ol>	PP	L	70
2. Part d'autonomie :		P	20
	Total	des périodes :	100

12. Réservé au service d'Inspection.

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe (s) éventuelle(s)] :

vou annexe N. V. elv gle

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD (1)

En cas de décision négative. motivation de cette dernière :

Date:

17 NOV. 1994

Signature:

J. Meunier Administrateur Pédance

<sup>(1)</sup> Biffer les mentions inutiles ou cocher

<sup>(2)</sup> A compléter

<sup>(4)</sup> Réservé à l'administration

<sup>(5)</sup> Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

<sup>(6)</sup> Soit A. B. C. D. E. F. G. H. I. J. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. V

<sup>(7)</sup> I période = 50 minutes

#### Finalités de l'unité de formation

1. Finalités générales de l'unité de formation.

Dans le respect de l'article 7 du décret de la communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cettesection vise à :

- 1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- 2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.
- 2. Finalité particulières de l'unité de formation.
- Acquérir les connaissances indispensables à la mise en pratique des techniques de découpe et de désossage, au triage des différentes pièces de viande en vue de leur destination culinaire

# Connaissances préalables requises

- 1. Capacités:
- Maîtriser au moins 10 périodes de l'UF1
- Maîtriser les quatre opérations mathématiques de base
- Connaître le matériel de l'atelier
- Maîtriser l'UF4
- 2. Titre pouvant en tenir lieu:
- Etre porteur du certificat d'enseignement de base (CEB)

# Recommandations particulières pour la constitution des groupes et des groupements

Les groupes seront constitués en tenant compte des exigences pédagogiques et de la dotation de périodes

5 à 6 étudiants par groupe, en atelier

Doc. 8 bis- AIDE-BOUCHER

Savoir faire	<ul> <li>Identifier les différentes parties du veau :</li> <li>la cuisse</li> <li>le flanchet</li> <li>le carré</li> <li>le spicring</li> <li>l'épaule</li> <li>la poitrine</li> </ul>	- Connaître les techniques de désossage et de découpe du veau	<ul> <li>Appliquer les techniques de découpe de l'avant et de l'arrière du boeuf</li> <li>Séparer les morceaux destinés aux préparations de hachis et saucisses</li> </ul>
Savoir	- Description et situation anatomique des différentes parties du veau.	<ul><li>Mode opératoire</li><li>Respect des tracés</li><li>Parage et triage</li></ul>	- Mode opératoire - Respect des tracés - Parage et triage
Articulé de la matière	<ol> <li>Terminologie des différentes parties, destination culinaire</li> </ol>	2. Techniques de désossage et de découpe du veau	<ol> <li>Pratique de désossage et de découpe du veau</li> </ol>

- la cuisse - le flanchet - le carré - le spiering - l'épaule - la poitrine	- Connaître les techniques de désossage et de découpe du veau - Appliquer les techniques de découpe de l'avant et de l'arrière du boeuf - Séparer les morceaux destinés aux préparations de hachis et saucisses
- Description et situation anatomym - différentes parties du veau.	- Mode opératoire - Respect des tracés - Parage et triage - Mode opératoire - Respect des tracés - Parage et triage
Terminologie des différentes parties, destination culinaire	Techniques de désossage et de découpe u veau Pratique de désossage et de découpe du Pratique de désossage et de découpe du

# Annexe 1.1.

## **ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

5045on 6

**DOCUMENT 8 bis** 

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1. La présente demande	émane du :					
(1) Pouvoir organis	sateur : ASBL CEFM				(2)	
	,	Poste, 1210 BRU				
(1) Directeur (-trice et se rapporte à l'éta	e) de l'Institut pour la C iblissement suivant	'ommunauté fran	çaise :		(2)	
dénomination : C	Cours professionnels po	ur Adultes	(2) Date et signat ou du représe		hef d'établissem P.O. subventior	
: 6	67, boulevard Tirou, 000 CHARLEROI		(2)		etolu 1995	
n° de matricule : 5			(2)	B	loy	
n° de téléphone : 0	71 / 30.22.17.		(2)	9 -	~/	
2. Transmis en date du :	20/10/95	(3) par l	e réseau :		•	
(1) Communauté fi	rançaise	<b>∄</b> (1)	Libre - confession	nel		
(1) Provincial et co			Libre - non confes			
3. Intitulé de l'unité de l	formation :	Code: (4)	4220	667	a 61	
-UF6 ELEMEN	TS DE BASE EN CHA	RCUTERIE			(2)	
4. Finalités de l'unité de	formation :	repris e	n annexe n° 1 de	1	page(s) (2)	
5. Capacités préalables i	requises :	repris e	n annexe n° 2 de	1	page(s) (2)	
6. Classement de l'unité	de formation :					
₮ (1) Enseignement s		transition inférieur	(1) qualifica (1) supérieu		(1) (1)	
_	enseignement superieur enseignement superieur				(2) (2)	
7. Recommandations pa	rticulières pour la const	itution des group repris e	es ou le regrouper n annexe n° 3 de	nent 1	page(s) (2)	
8. Programme de (des) o	cours	repris e	n annexe nº 4 de	2	page(s) (2)	
9. Fixation des capacités	s terminales	repris e	n annexe n° 5 de	1	page(s) (2)	
10. Chargé(s) de cours		repris e	n annexe nº 6 de	1	page(s) (2)	

<sup>(1)</sup> Biffer les mentions inutiles ou cocher

<sup>(2)</sup> A completer

<sup>(3)</sup> A compléter par le Secrétaire permanent

<sup>(4)</sup> Réserve à l'administration

	1	1.	Horaire	de	1	`unité	de	formation	
--	---	----	---------	----	---	--------	----	-----------	--

Code de l'unité de formation : (4)	42 10 26 4 11 5 1

Horaire minimum:

1. Dénomination des cours (2)	classement des cours (5)	code U (6)	nombre de périodes (7)
Fabrication de charcuterie: technologie	CT	B	10
Fabrication de charcuterie: applications	PP	L	35

2. Part d'autonomie:

5 Total des périodes : 50

12. Réservé au service d'Inspection.

a. Observation(s) de l' (des) Inspecteur(s) concerne(s) relative(s) au dossier pédagogique |annexe (s) éventuelle(s)|:

Avis favorable 31/10/95 plielisoft

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD (1)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date: 6. 11. 1991

Signature:

J. DNEZ Ad. fédagagique l.f.

<sup>(1)</sup> Biffer les mentions inutiles ou cocher

<sup>(2)</sup> A compléter

<sup>(4)</sup> Réservé à l'administration

<sup>(5)</sup> Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

<sup>(6)</sup> Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V

<sup>(7) 1</sup> période = 50 minutes

#### Finalités de l'unité de formation

1. Finalités générales de l'unité de formation.

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section vise à :

- 1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- 2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.
- 2. Finalités particulières de l'unité de formation.
- Acquérir les connaissances et les techniques de fabrication des recettes de base
- Appliquer les recettes en respectant la réglementation en vigueur en ce compris les règles d'hygiène et de sécurité et le procédé de fabrication

## Connaissances préalables requises

- 1. Capacités :
- Maîtriser les quatre opérations mathématiques de base
- Connaître le matériel de l'atelier de boucherie charcuterie
- 2. Titre pouvant en tenir lieu:
- Etre porteur du certificat d'enseignement de base (CEB)

# Recommandations particulières pour la constitution des groupes et des groupements

Les groupes seront constitués de 10 étudiants maximum.

Annexe 4

UF6 Aide-boucher-charcutier

Savoir faire	- Lire et comprendre la recette - Calculer le pourcentage respectif des ingrédients de base compte-tenu d'une quantité fixée de produit fini - Pesage des aromates et épices - Savoir utiliser un thermomètre de cuisson	<ul> <li>Lire et comprendre la recette</li> <li>Calculer le pourcentage respectif des ingrédients de base compte-tenu d'une quantité fixée de produit fini</li> <li>Pesage des aromates et épices</li> <li>Savoir utiliser un thermomètre de cuisson</li> </ul>
	1 1 . 2 5 1 1	1 1 .
Savoir	<ul> <li>Principes de base de la fabrication</li> <li>ingrédients</li> <li>mode opératoire et cuisson</li> <li>Normes d'hygiène</li> </ul>	<ul> <li>Principes de base de la fabrication</li> <li>ingrédients</li> <li>mode opératoire et cuisson</li> <li>Normes d'hygiène</li> </ul>
Articulé de la matière	l.Fabrication des boulettes chareutières	2.Fabrication de boudin blanc et noir

<ul> <li>Lire et comprendre la recette</li> <li>Calculer le pourcentage respectif des ingrédients de base compte-tenu d'une quantité fixée de produit fini</li> <li>Pesage des aromates et épices</li> <li>Savoir utiliser un thermomètre de cuisson</li> </ul>	<ul> <li>Lire et comprendre la recette</li> <li>Calculer le pourcentage respectif des ingrédients de base compte-tenu d'une quantité fixée de produit fini</li> <li>Pesage des aromates et épices</li> <li>Savoir utiliser un thermomètre de cuisson</li> </ul>	- Lire et comprendre la recette - Calculer le pourcentage respectif des ingrédients de base compte-tenu d'une quantité fixée de produit fini - Pesage des aromates et épices - Savoir utiliser un thermomètre de cuisson	PS: tout travail sera réalisé dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
<ul> <li>Principes de base des fabrications à base de gelée</li> <li>ingrédients</li> <li>mode opératoire et cuisson</li> <li>Normes d'hygiène</li> </ul>	<ul> <li>Principes de base des fabrications de pâtes à trancher</li> <li>ingrédients</li> <li>mode opératoire et cuisson</li> <li>Normes d'hygiène</li> </ul>	<ul> <li>Principes de base des fabrications de pâtes à tartiner</li> <li>ingrédients</li> <li>mode opératoire et cuisson</li> <li>Normes d'hygiène</li> </ul>	
3. Fabrication de tête pressée, tête de veau, hure de porc	4.Fabrication de pâtés à trancher	5.Fabrication de pâtés à tartiner	

# Fixation des capacités terminales

Au terme de l'unité, l'étudiant sera capable de préparer les ingrédients nécessaires à la fabrication d'un produit de charcuterie.

Le degré de maîtrise sera fonction de la précision avec laquelle la préparation des ingrédients est réalisée

# Profil du chargé de cours

Enseignant

ou

Expert en boucherie-charcuterie pouvant justifier d' une expérience professionnelle

Annexe 3.1

#### **ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

DOCUMENT 8 bis - STAGE Epreuve intégrée / Application de l'article 117 du décret / Alternance (1)

#### **DOSSIER PEDAGOGIQUE**

UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1. La présente demande émane du :	
[ (1) Pouvoir organisateur : ASBL CEFM	(2)
111, rue de la Poste, 1	
(1) Directeur (-trice) de l'Institut pour la Commun	nauté française : (2)
et se rapporte à l'établissement suivant	
dénomination : Cours professionnels pour Adu	ltes (2) Date et <del>signature du chef d'établissement de la C.F.</del> ou du représentant du P.O. subventionné : (1) (2)
adresse complète : 167, boulevard Tirou	(2) Le 12 octobre 1995
: 6000 CHARLEROI	(, 1
n° de matricule : 5.082.054.	(2) Hay
n° de téléphone : 071 / 30.22.17.	$(2) \qquad \qquad /$
2. Transmis en date du : 20/10/3/	(3) par le réseau :
_ (1) Communauté française	(1) Libre - confessionnel
(1) Provincial et communal	_ (1) Libre - non confessionnel
3. Intitulé de la formation : AIDE - BOUCHER - CHARCUTIER	Code: (4) 4220 27 U2257
suivi de l'intitulé de la section / de l'unité de -UF7 Stage: AIDE - BOUCHER - CHARCUT	
4. Finalités de l'unité de formation :	repris en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)
5. Capacités préalables requises :	repris en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)
6. Classement de l'unité de formation :	
(1) Enseignement secondaire transition	on (1) <del>qualification</del> (1)
degré inférieu	r (1) <del>supérieu</del> r (1)
(1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type	court: (2)
(1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type	long: (2)
7. Programme du stage / de l'épreuve intégrée / applica	tion de l'art. 117 du décret / alternance : (1)
7.1. pour les étudiants :	repris en annexe n° 3 de $1$ page(s) (2)
7.2. pour le personnel chargé de l'encadrement :	repris en annexe n° 4 de 1 page(s) (2)
8. Fixation des capacités terminales	repris en annexe $n^{\circ}$ 5 de 1 page(s) (2)
9. Chargé(s) de cours	repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

<sup>(1)</sup> Biffer les mentions inutiles ou cocher

<sup>(2)</sup> A completer

<sup>(3)</sup> A compléter par le Secrétaire permanent

<sup>(4)</sup> Réservé à l'administration

20

0. Horaire de l'unite de formation		Code de l'unité de formation : (4)		427017 0 27 57			
	10.1	Etudiant:	300	périodes	(5)		
	10.2		d (2)		.1		manches de colois de c
		Denominan	on des cours (2)		classement des cours (6)	code U (7)	nombre de périodes <del>par élève</del> / par groupe d'élèves (1) (5) (8)
		Stage: aide-	boucher-charcutier		PP(en)	0	20

11. Réservé au service d'Inspection.

a. Observation(s) de l' (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe (s) éventuelle(s)] :

Avis favorable
31/10/95 A Valerell

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD (1)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date: 6.11.1991

Signature:

Total des périodes :

J. DHEZ Ad. fridagagigne

<sup>(1)</sup> Biffer les mentions inutiles ou cocher

<sup>(2)</sup> A completer

<sup>(4)</sup> Réserve à l'administration

<sup>(5) 1</sup> période - 50 minutes

 <sup>(6)</sup> Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
 (7) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, L J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V

<sup>(8)</sup> Le total de ces périodes sera prélevé sur la dotation de périodes

#### Finalités de l'unité de formation

1. Finalités générales de l'unité de formation.

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section vise à :

- 1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- 2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.
- 2. Finalité particulières de l'unité de formation.

Les stages en boucherie-charcuterie :

- Visent à faire acquérir aux étudiants la capacité de se situer face aux réalités de la pratique professionnelle, en appliquant les connaissances reçues au cours de la formation.
- Visent aussi l'acquisition de compétences spécifiques au métier et le développement de l'autonomie personnelle, c'est-à-dire acquérir le sens des responsabilités qui permettra d'atteindre le seuil d'embauche minimal.

## Connaissances préalables requises

- 1. Capacités :
- \* Identifier le matériel d'un atelier de boucherie-charcuterie
- \* Savoir reconnaître les différents morceaux du porc
- 2. Titre pouvant en tenir lieu:
- Attestation de réussite d'une première année d'enseignement secondaire inférieur dans l'orientation boucherie.

## Programme des stages : pour les étudiants

Dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité,

- parfaire la formation professionnelle de l'étudiant
- concrétiser les acquis théoriques et pratiques
- vérifier les acquis théoriques et pratiques
- favoriser son adaptation en milieu professionnel cela au point de vue boucherie-charcuterie

# Programme des stages : pour le personnel chargé de l'encadrement

- Vérifier l'application des acquis tant au point de vue théorique que du point de vue pratique (surtout pour les techniques nouvelles).
- Vérifier la conscientisation de l'étudiant face à certaines situations propres au métier de boucher-charcutier.

# Fixation des capacités terminales

Au terme de l'unité, l'étudiant sera capable de:

- faire face à diverses situations pouvant se présenter dans un atelier de boucherie
- de mettre en oeuvre les compétences spécifiques au métier d'aideboucher-charcutier
- de respecter les règles d'hygiène et de sécurité

# Profil du chargé de cours

Enseignant

ou

Expert en boucherie-charcuterie pouvant justifier d' une expérience professionnelle

Annexe 3.1

### **ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

DOCUMENT 8 bis - STAGE Epreuve intégrée / Application de l'article 117 du décret / Alternance (1)

DOSSIER PEDAGOGIQU	OOSS	ER I	PED	AGC	GIC	)UE
--------------------	------	------	-----	-----	-----	-----

UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

(2)  111, rue de la Poste, 1210 BRUXELLES  (1) Directeur (-trice) de l'Institut pour la Communauté française : (2) et se rapporte à l'établissement suivant  dénomination : Cours professionnels pour Adultes  dénomination : Cours professionnels pour Adultes  adresse complète : 167, boulevard Tirou  6000 CHARLEROI  n° de matricule : 5.082.054.  n° de téléphone : 071 / 30.22.17.  (2)  Transmis en date du : 20/10/91  (3) par le réseau :  (1) Communauté française  (1) Libre - confessionnel  (1) Provincial et communal  3. Intitulé de la formation : AIDE - BOUCHER - CHARCUTIER  Code : (4)  Valore Valoremente  Code : (4)  Valore Valoremente	abventionné : (1) (2)
(1) Directeur (-trice) de l'Institut pour la Communauté française :  ct se rapporte à l'établissement suivant  dénomination : Cours professionnels pour Adultes  dénomination : Cours professionnels pour Adultes  ou du représentant du P.O. st  adresse complète : 167, boulevard Tirou  6000 CHARLEROI  n° de matricule : 5.082.054.  n° de téléphone : 071 / 30.22.17.  2. Transmis en date du : 20/10/91  (3) par le réseau :  (1) Communauté française  (1) Libre - confessionnel  (1) Libre - non confessionnel  Intitulé de la formation : AIDE - BOUCHER - CHARCUTIER	abventionné : (1) (2)
dénomination : Cours professionnels pour Adultes  dénomination : Cours professionnels pour Adultes  adresse complète : 167, boulevard Tirou  6000 CHARLEROI  n° de matricule : 5.082.054.  n° de téléphone : 071 / 30.22.17.  2. Transmis en date du : 20/10/91  (3) par le réseau :  (1) Communauté française  (1) Libre - confessionnel  (1) Libre - non confessionnel  3. Intitulé de la formation : AIDE - BOUCHER - CHARCUTIER	abventionné : (1) (2)
dénomination : Cours professionnels pour Adultes  adresse complète : 167, boulevard Tirou  : 6000 CHARLEROI  n° de matricule : 5.082.054.  n° de téléphone : 071 / 30.22.17.  2. Transmis en date du : 20/10/91  (3) par le réseau :  (1) Communauté française (1) Provincial et communal  3. Intitulé de la formation : AIDE - BOUCHER - CHARCUTIER	abventionné : (1) (2)
ou du représentant du P.O. st adresse complète: 167, boulevard Tirou : 6000 CHARLEROI  n° de matricule: 5.082.054. n° de téléphone: 071 / 30.22.17.  2. Transmis en date du: 20/10/91  (3) par le réseau:  (1) Communauté française (1) Provincial et communal  (3) par le réseau:  (4) Libre - confessionnel (5) Libre - non confessionnel (6) Code: (4) 42.10.20 V.A.  (6) CHARCUTIER	abventionné : (1) (2)
: 6000 CHARLEROI  n° de matricule : 5.082.054.  n° de téléphone : 071 / 30.22.17.  2. Transmis en date du : 20/10/91  (3) par le réseau :  (1) Communauté française (1) Provincial et communal  3. Intitulé de la formation : AIDE - BOUCHER - CHARCUTIER  (2)  (3) par le réseau :  (1) Libre - confessionnel  (1) Libre - non confessionnel	
n° de matricule : 5.082.054.  n° de téléphone : 071 / 30.22.17.  2. Transmis en date du : 20/10/91  (3) par le réseau :  (1) Communauté française (1) Provincial et communal  3. Intitulé de la formation : AIDE - BOUCHER - CHARCUTIER  (2)  (3) par le réseau :  (1) Libre - confessionnel  (1) Libre - non confessionnel	2 5 2
n° de téléphone : 071 / 30.22.17.  2. Transmis en date du : 20/10/91  (3) par le réseau :  (1) Communauté française (1) Provincial et communal  (1) Libre - confessionnel (1) Libre - non confessionnel  (2)  (3) par le réseau :  (1) Libre - confessionnel (1) Libre - non confessionnel  (2)  (3) par le réseau :  (4) Libre - confessionnel (5) Code : (4)	2 4 2
2. Transmis en date du : 20/10/95  (3) par le réseau :  (1) Communauté française (1) Provincial et communal  (1) Libre - confessionnel  (1) Libre - non confessionnel  (2) Code : (4) Libre - non confessionnel  (3) par le réseau :  (4) Libre - confessionnel  (5) Code : (4) Libre - non confessionnel	2 4 2
(1) Communauté française (1) Provincial et communal (1) Libre - confessionnel (1) Libre - non confessionnel (2) Libre - non confessionnel (3) Intitulé de la formation : AIDE - BOUCHER - CHARCUTIER	2 4 2
2 (1) Provincial et communal (1) Libre - non confessionnel 3. Intitulé de la formation : AIDE - BOUCHER - CHARCUTIER  CHARCUTIER	2 4 2
3. Intitulé de la formation : AIDE - BOUCHER - CHARCUTIER Code : (4) 421020 VA	2 5 2
CHARCUTIER	2 5 1
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
suivi de l'intitulé de la section / de l'unité de formation (2) -UF8 Epreuve intégrée: AIDE - BOUCHER - CHARCUTIER	) (2)
4. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de 1 page(s	) (2)
5. Capacités préalables requises : repris en annexe n° 2 de 1 page(s	) (2)
6. Classement de l'unité de formation :	
(1) Enseignement secondaire transition (1) qualification (1)	
aegré inférieur (1) s <del>upérieur</del> (1)	(2)
(1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type court :	(2)
(1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type long :	(2)
7. Programme du stage / de l'épreuve intégrée / application de l'art. 117 du décret / alternance : (l	)
7.1. pour les étudiants : repris en annexe n° 3 de 1 page(s	
7.2. pour le personnel chargé de l'encadrement : repris en annexe n° 4 de page(s	) (2)
8. Fixation des capacités terminales repris en annexe n° 5 de 1 page(s	) (2)
9. Chargé(s) de cours repris en annexe n° 6 de 1 page(s	) (2)

<sup>(1)</sup> Biffer les mentions inutiles ou cocher

<sup>(2)</sup> A compléter

<sup>(3)</sup> A compléter par le Secrétaire permanent

<sup>(4)</sup> Réservé à l'administration

10.	Horaire de l'unité de formation		Code de l'uni	Code de l'unité de formation : (4)		ひへてそり	
	10.1	Etudiant :	15	périodes	(5)		
	10.2	Encadrement Dénomination of	des cours (2)		classement des cours (6)	code U (7)	nombre de périodes par élève / par groupe d'élèves (1) (5) (8)
	Aide-boucher-charcutier: technologie Aide-boucher-charcutier: applications			-	CT PP	0	5 20

Total des périodes:

25

11. Réservé au service d'Inspection.

a. Observation(s) de l' (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe (s) éventuelle(s)] :

Avis favorable 31/10/95 Nobelige

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD (1)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date: 6. 11. 1995

Signature:

Ad fédagagique fil

<sup>(1)</sup> Biffer les mentions inutiles ou cocher

<sup>(2)</sup> A completer

<sup>(4)</sup> Réservé à l'administration

<sup>(5) 1</sup> période = 50 minutes

<sup>(6)</sup> Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

<sup>(7)</sup> Soit A. B. C. D. E. F. G. H. L. J. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. V

<sup>(8)</sup> Le total de ces périodes sera prélevé sur la dotation de périodes

#### Finalités de l'unité de formation

1. Finalités générales de l'unité de formation.

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section vise à :

- 1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- 2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.
- 2. Finalités particulières de l'unité de formation.
- Vérifier les connaissances tant sur le point théorique que sur le plan pratique de l'aide-boucher-charcutier
- Face à une pièce d'épreuve, l'étudiant sera capable :
  - d'en reconnaître l'origine animale
  - d'en nommer les différentes parties, ainsi que leur destination culinaire et charcutière
  - d'appliquer la technique de découpe et de désossage, en respectant les critères d'hygiène et de sécurité
  - d'appliquer une recette de charcuterie en respectant la réglementation en vigueur en ce compris les règles d'hygiène et de sécurité et en présenter le produit fini

# Connaissances préalables requises

NEANT

Recommandations particulières pour la constitution des groupes et des groupements

NEANT

# Programme de l'epreuve intégrée

L'étudiant doit faire preuve de toutes les capacités terminales des unités de formation déterminantes et présenter une pièce d'épreuve, dans un temps alloué.

## Fixation des capacités terminales

Au terme de l'unité, l'étudiant sera capable de réaliser une pièce d'épreuve dans le respect des consignes données:

- le temps
- les normes d'hygiène et de sécurité
- le respect du tracé
- le respect du mode opératoire
- le tri adéquat des morceaux, en fonction de leur destination culinaire et en charcuterie

Le degré de maîtrise sera fonction du soin apporté à la réalisation du produit et de l'aspect du produit réalisé

# Profil du chargé de cours

Enseignant

ou

Expert en boucherie-charcuterie pouvant justifier d' une expérience professionnelle